



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Édito

Chercheurs, entrepreneurs, nous avons besoin de votre énergie et de votre talent pour bâtir le monde de demain et faire de la France une référence mondiale de l'innovation.

L'innovation est l'une des clés de la relance de notre économie et du renouveau de notre industrie. Or quand l'innovation se connecte à la recherche, elle devient une véritable force de transformation au service de la société durable, solidaire et indépendante.

C'est pour vous aider à relever ce défi que l'Etat a créé les concours d'innovation en lien avec Bpifrance et l'ADEME. Ils forment un continuum d'accompagnement et de financement qui stimule les liens entre la recherche et l'entrepreneuriat à trois moments clé : i-PhD encourage la vocation entrepreneuriale des doctorants, i-Lab la création d'entreprises intensives en technologie et i-Nov les projets de développements portés par des startups et des PME.

Ces concours sont l'un des outils phare du Plan DeepTech qui a vocation à faire émerger des entreprises leaders dans leur domaine grâce à la créativité de la recherche. Avec les moyens du Programme d'investissements d'avenir (PIA) et ceux supplémentaires apportés par le plan France Relance du Gouvernement et les perspectives ouvertes par le projet de loi de programmation pour la recherche, la France met l'innovation au cœur de ses priorités.

Notre ambition est claire : être à vos côtés à chaque étape de cette aventure intense et inoubliable qu'est l'entrepreneuriat. Alors n'hésitez plus : rejoignez les rangs de la Génération DeepTech et participez aux concours d'innovation !

Concours d'innovation

i-PhD

i-Lab

i-Nov



Barbara Pompili

Ministre de la Transition écologique



Frédérique Vidal

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Agnès Pannier-Runacher

Ministre déléguée chargée de l'Industrie



Cédric O

Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques



Guillaume Boudy

Secrétaire général pour l'investissement



Ils l'ont fait

“

À la fin de mon doctorat, j'avais la certitude de vouloir porter mon projet au-delà du laboratoire : le faire naître et grandir jusqu'à devenir une entreprise florissante ! Le concours i-PhD m'a permis d'amorcer la métamorphose et d'agréger la myriade d'idées en un projet ambitieux. Je me suis lancé dans cette aventure pour pouvoir dire à mes futurs enfants : « J'en étais, on a joué la course au coude-à-coude avec Google et IBM ! ».

”

Théau Perronin

Lauréat i-PhD 2019 (et i-Lab 2020)
Alice&Bob

“

Nous avons décidé de participer à la 22^e édition d'i-Lab car notre technologie de « tube liquide » nécessite d'importants efforts R&D avant son industrialisation. La dotation du concours est parfaitement adaptée aux projets deepTech fortement capitalistiques car elle nous permet de diminuer nos besoins en fonds privés très tôt dans le projet et donc de conserver une plus grande autonomie. Le rayonnement du concours nous permet déjà de rencontrer nos collaborateurs de demain !

”

Vincent Marichez

Lauréat Grand Prix i-Lab 2020
Qfluidics

“

Nous avons participé à i-Nov car nous étions dans une période de R&D intense et que nous avions l'ambition de devenir un acteur clé de l'innovation au service des personnes aveugles et malvoyantes. L'ambition de permettre à des personnes déficientes visuelles de gagner en autonomie est forte mais le challenge à relever n'est pas tous les jours facile. Le concours i-Nov nous a donné un bon coup de pouce financier ainsi qu'une belle opportunité de pouvoir rendre accessible le village Olympique en partenariat avec le CIO pour les JO 2024.

”

Arnaud Lenglet

Lauréat i-Nov vague IV (2019)
PANDA Guide



3 CONCOURS

pour encourager l'esprit d'entreprendre dans la deeptech

Du labo...

i-PhD



...à la création...

i-Lab



...vers la croissance

i-Nov

Je suis un chercheur qui souhaite révéler le plein potentiel de ses résultats de recherche

Le concours i-PhD concerne les doctorants devant soutenir l'année du concours ou docteurs ayant soutenu depuis moins de trois ans.

Son but : valoriser des résultats de recherche à travers un projet de transfert de technologie, dans l'objectif de créer une startup pour commercialiser le produit ou service identifié.

Est concerné tout projet de valorisation d'une technologie innovante développée dans un laboratoire de recherche et pouvant donner lieu à la création d'une startup disposant d'un fort avantage compétitif.

À la clé : un accompagnement personnalisé (mentorat, learning expedition...) pour bien initier votre aventure entrepreneuriale.



Ouverture des candidatures le 24 novembre, **clôture** en mars, **annonce des lauréats** en juillet.



Contact :
i-phd@bpifrance.fr

Je suis un porteur de projet innovant qui souhaite booster la création de sa startup

Le concours i-Lab concerne les porteurs de projet d'entreprise non créée ou d'entreprise de moins de 2 ans, dans un secteur à forte intensité technologique.

Son but : renforcer le soutien à la création d'entreprises innovantes et soutenir les meilleures d'entre elles grâce à une aide financière.

Sont concernés les projets d'innovation portés par de jeunes sociétés ou pouvant donner lieu à court terme à une création d'entreprise et dont la faisabilité technique, économique et juridique est établie.

À la clé : une aide financière pouvant atteindre 600 000 € sous forme de subventions.



Ouverture des candidatures le 24 novembre, **clôture** en février, **annonce des lauréats** en juillet.



Contact :
admin-i-lab@bpifrance.fr

Je suis une startup ou PME innovante qui souhaite financer un projet de R&D à fort potentiel

Le concours i-Nov concerne les startups et PME portant des projets ambitieux de recherche, développement et innovation.

Son but : soutenir des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française, afin de favoriser l'émergence d'entreprises leaders et pouvant prétendre à une envergure internationale.

Sont concernés les projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 600 000 € et 5 M€ et d'une durée de 12 à 36 mois.

À la clé : une aide financière jusqu'à 45 % du coût du projet sous forme de subventions et avances récupérables.



Deux clôtures dans l'année : en mai et en octobre.



En partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME)

Contacts :
concoursinnovation@bpifrance.fr
concoursinnovation@ademe.fr